



Mardi 29 août 2017
Dossier de presse

Valence Romans Agglo favorise l'installation d'agriculteurs en bio à Romans-sur-Isère

Mardi 29 août 2017 à 9h

13-15 rue Réaumur à Romans-sur-Isère



Contact presse

Herveline Réhault
Chargée de communication et des relations presse
04 75 63 76 45
herveline.rehault@valenceromansagglo.fr

Communiqué de presse

Zone des Teppes à Romans-sur-Isère

L'Agglo favorise l'installation d'agriculteurs en bio

Dans le cadre de sa charte agricole et forestière, Valence Romans Agglo mise sur la richesse de l'agriculture locale et investit notamment dans le développement de l'agriculture biologique sur le territoire.

Ainsi, pour soutenir et faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs en agriculture bio et orientés vers les circuits courts, la Communauté d'agglomération recherche des candidats à l'installation.

Pour répondre aux enjeux et difficultés d'installation agricole, Valence Romans Agglo développe plusieurs types d'actions sur son territoire.

Parmi elles, **l'Agglo se mobilise depuis plusieurs années dans la dynamique des Espaces Test Agricoles (ETA)** en lien étroit avec les Compagnons de la Terre, l'ADEAR* et d'autres partenaires impliqués et coordonnés sur le territoire.

C'est dans ce cadre que **l'Agglo propose notamment d'accompagner les porteurs de projets souhaitant s'installer mais ayant encore besoin de soutien**, en lançant une démarche de « test préalable à l'installation » sur trois parcelles certifiées bio à Romans-sur-Isère.

Tout comme cela existe pour les entreprises tertiaires (pépinières d'entreprises) notamment, il s'agit ici de **mettre à disposition de porteurs de projets intéressés et sélectionnés, pendant 2-3 ans, des parcelles bio de deux hectares et de leur proposer un accompagnement pour structurer et développer leur activité.** A l'issue, ils pourront s'installer de manière durable sur cette parcelle ou s'installer ailleurs, laissant la possibilité à d'autres porteurs de projets d'entrer en test.

Ce projet s'articule également avec une stratégie alimentaire globale et ambitieuse sur le territoire, en lien avec l'activité agricole, est par ailleurs mise en place par la Communauté d'agglomération pour dynamiser le lien offre-demande et générer de nouvelles synergies.

** Association pour le développement de l'emploi agricole et rural, membre de la FADEAR.*

→ Réunion d'information sur site

Pour les candidats intéressés souhaitant davantage de précisions sur les contours de cette opportunité, l'Agglo et ses partenaires vous accueilleront sur le site des Teppes.

Vendredi 22 septembre 2017 sur site de 13h30 à 15h30

Rdv au lycée horticole de Romans-sur-Isère

Appel aux porteurs de projet

L'objectif de Valence Romans Agglo est de soutenir et faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs en agriculture bio et orientés vers les circuits courts. Pour cela, l'Agglo lance un appel aux porteurs de projets pour une installation en test sur la zone horticole des Teppes, à Romans-sur-Isère.

Enjeux du projet

- Soutenir une agriculture de qualité et respectueuse de son environnement,
- Permettre à des agriculteurs hors cadre familial de s'installer,
- Densifier la production en circuits courts, notamment à destination de la restauration collective,
- Créer des emplois locaux.

Principes du projet

- Mise à disposition de 6 hectares de terres agricoles en conversion AB à trois porteurs de projets souhaitant s'installer en agriculture bio (principalement en maraîchage diversifié) sur la ZA des Teppes, derrière le Lycée Horticole de Romans. Elles sont desservies par des bornes électriques et un forage.
- Pendant 2-3 ans, le porteur de projet peut tester la viabilité économique et technique de son projet, avec l'accompagnement des Compagnons de la Terre, de l'ADEAR et d'autres partenaires impliqués dans les Espaces Test Agricoles du territoire.
- A l'issue de ce test, le porteur de projet peut s'installer sur ces terres (bail) ou s'installer ailleurs.
- Des candidats à l'installation, sans accompagnement approfondi, peuvent aussi se présenter sur ce site si un espace n'était pas attribué à un candidat en test.
- Il est attendu une orientation privilégiée vers les circuits courts locaux. Au-delà de l'accompagnement inhérent à la phase test, la Communauté d'agglomération s'engage à fournir ses contacts.

Précisions sur les conditions de test

- Disposer de formation et/ou d'expériences minimales en matière d'agriculture. A noter : une formation DEPART peut être proposée pour affiner les compétences nécessaires du porteur de projet ou autres formations disponibles. Prochaine session en septembre-octobre 2017.
- Concerne uniquement les projets en agriculture biologique, avec une priorité aux projets orientés vers les circuits courts.
- Soutien et accompagnement au projet via un comité de pilotage local regroupant agriculteurs, techniciens, formateurs, chargés de mission de Valence Romans Agglo.
- Début de test possible dès cette année.

- **Appui technique et travail du sol possible en partenariat avec le Lycée Horticole de Romans** ou autres agriculteurs du secteur.
- **Nombreux débouchés** comme par exemple :
 - les marchés de plein vent accompagnés par l'Agglo,
 - le futur point de vente collectif du lycée,
 - la demande croissante de la restauration collective publique...

Les candidats intéressés doivent présenter un dossier de leur projet et rencontrer l'Agglo et ses partenaires pour échanger. L'Agglo retient ensuite ou non les candidats.

Phase de test

L'accompagnement des Compagnons de la Terre, ADEAR et autres partenaires

- **1^{ère} année d'accompagnement** : sélection du porteur de projet, formalisation du contrat d'accueil et d'accompagnement, accompagnement du projet et de l'installation...
- **2^e et 3^e années d'accompagnement** : différentes formes d'accompagnement selon le besoin, dont accompagnement à la sortie du test en fin du processus.
- **Pendant les 3 ans, de manière transversale et globale**: lien avec les besoins/contraintes liées la gestion collective et individuelle du lieu (cadre et règles de fonctionnement...)
- **Accompagnement adapté** au profil et au besoin des candidats.

Les moyens

- Pendant la phase test, la Communauté d'agglomération **met à disposition les terres**.
- **Un forage sur les terrains permet un accès à l'eau** pour chacun des porteurs de projets, via un compteur individuel.
- Pas de bâtiment mis à disposition mais **la possibilité d'installer des serres**.
- **Travail avec le lycée horticole ou autres agriculteurs environnants possible** pour permettre l'exécution de certaines prestations ou location/prêt de matériel. A définir selon le besoin et modalités.

Deux possibilités à l'issue de la phase de test

- **Installation sur les Teppes via un bail fermier** (voire un bail environnemental).
- **Pas d'installation du porteur de projet sur les Teppes** (deux raisons possibles : projet non viable ou installation hors de la zone). Dans ce cas, un autre candidat pourra entamer une phase test.

➔ Contacts pour candidater

Valence Romans Agglo

Gaëlle Watel, Responsable du développement agricole et forestier
gaelle.watel@valenceromansagglo.fr - 04 75 70 68 94

Compagnons de la Terre

contact@lescompagnonsdelaterre.fr - 09 73 17 99 53

Réunion d'information - vendredi 22 septembre

Afin de présenter la démarche de l'Agglo et les contours de cette opportunité, l'Agglo et ses partenaires proposent, aux porteurs de projet qui pourraient être intéressés, une :

Rencontre sur site

Vendredi 22 septembre 2017 de 13h30 à 15h30

Rendez-vous au lycée horticole de Romans (hall d'entrée).

Au programme

- Temps d'information et d'échanges
- Visite du site

Pour y assister

Merci de vous inscrire au préalable auprès de :

Compagnons de la Terre

contact@lescompagnonsdelaterre.fr

09 73 17 99 53

Valence Romans Agglo s'engage pour le développement rural

Acteur incontournable de l'aménagement et du développement territorial, **Valence Romans Agglo s'est doté d'une politique et de moyens pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du développement rural**, en lien avec ses partenaires et avec les acteurs locaux.

- Par les emplois directs et indirects qu'ils génèrent, **les secteurs agricole et agroalimentaire représentent une vraie force économique qui valorise les ressources locales**. Ils participent à la dynamique économique locale par la création d'activité et l'innovation, notamment grâce à la proximité des centres urbains.
- **L'agriculture de proximité** tend à faciliter l'accès de la population à une **alimentation de qualité** et à générer du **lien social multiculturel et convivial**. Par ailleurs, le besoin de nature en ville ou en proximité directe rend ces espaces agricoles et naturels périurbains faciles d'accès et peu coûteux.
- Le développement d'un **environnement de qualité** passe par **l'articulation entre agriculture et biodiversité, la préservation et la valorisation des ressources naturelles et des paysages, la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre**.

Plus globalement, **accompagner le développement rural permet d'affirmer une identité territoriale forte et s'ouvrir au monde**. Le sentiment d'appartenance à un territoire passe par son paysage, sa gastronomie, ses savoir-faire, ses produits agricoles et son modèle de vivre ensemble. Valoriser ces atouts, c'est renforcer l'attractivité du territoire, au niveau local, régional et même au-delà.

Trois ambitions pour le territoire

L'engagement de la collectivité passe par la **mise en place d'une stratégie de Développement Agricole et Forestier pour la période 2016-2020**. Elaborée de manière collaborative, elle associe une trentaine d'acteurs locaux qui s'engagent aux côtés de l'agglomération pour développer une dynamique de fond sur 5 ans. Elle se traduit par la signature d'une charte entre les différentes parties prenantes et s'appuie sur les compétences de l'Agglo.

Les enjeux pour le territoire sont clairs : **équilibre spatial ; attractivité ; ancrage local des activités agricoles et forestières et renforcement de l'économie de proximité ; développement accessible à tous et solidaire ; lien renforcé entre la ville et la campagne ; pratiques intégrant la qualité environnementale ; santé**.

1/ Renforcer la place de l'activité agricole et forestière dans le développement local et l'économie de proximité

- Maintien et développement de l'activité agricole et forestière sur le territoire ;
- Diversification économique croissante de l'activité agricole et forestière ;
- Structuration de l'espace rural.

2/ Renforcer la qualité et l'autonomie alimentaire du territoire

- Favoriser le développement et la promotion des circuits courts ;
- Investir et structurer la restauration hors foyer publique pour un recours croissant aux produits locaux.

3/ Renforcer la protection de la ressource en eau et favoriser l'innovation en faveur de la qualité environnementale

- Protection de la ressource en eau ;
- Soutien à la recherche, à l'expérimentation et à l'innovation environnementale et climatique.

L'agriculture en bref

- **40 000 hectares** de surface agricole utile sur le territoire, soit **47%** de la surface totale.
- **dont 2 700 ha sont biologiques**, soit un **taux de 7%** (moyenne nationale autour de 4%) : 115 exploitations biologiques, soit une moyenne de 23 ha par ferme.
- **54%** des exploitations agricoles ont disparu en 10-15 ans, du fait du recul des activités agricoles, des difficultés de transmission liées à la filière bio, de la spécialisation et de l'augmentation de la taille des exploitations.
- **995 exploitations** agricoles sur le territoire.
- **8 210 travailleurs agricoles (3 363 ETP)**.
- **Dynamique croissante des circuits courts sur le territoire :**
 - 7 AMAP, un jardin de Cocagne, 4 points de vente collectifs dont 2 entièrement biologiques, 13 marchés avec des producteurs biologiques dont 3 entièrement biologiques.
 - Une restauration collective en demande de produits locaux et bio locaux.

Contact

Valence Romans Agglo

Gaëlle WATEL

Responsable du développement agricole et forestier.

04 75 70 68 94

gaelle.watel@valenceromansagglo.fr

www.valenceromansagglo.fr